



2026  
**BULLETIN  
MUNICIPAL**



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## INFOS PRATIQUES



Mairie - 16, rue de l'Église  
85400 Les Magnils-Reigniers  
Tél. : 02 51 97 76 04  
Email : mairie@lesmagnilsreigniers.fr  
[f /lesmagnilsreigniers](https://www.facebook.com/lesmagnilsreigniers)

Heures d'ouverture  
du secrétariat de Mairie :  
Lundi : 9h à 12h30  
Mardi : 9h à 12h30, 13h30 à 18h  
Mercredi : 13h30 à 17h  
Jeudi : 9h à 12h30  
Vendredi : 9h à 12h30, 13h30 à 17h

## NUMÉROS D'URGENCE

**15**  
SAMU

**18**  
POMPIERS

**17**  
POLICE

**112**  
APPEL  
D'URGENCE  
EUROPEEN

**116 117**  
MÉDECINS DE GARDE

Directeur de publication : Nicolas VANNIER

Rédaction, coordination, conception :

Patrick RENOUX (3<sup>ème</sup> adjoint, finances - communication),  
Julien REMAUD (délégué à l'animation et à la communication), la commission information - communication et le secrétariat de la Mairie

Mise en page et impression :

Imprimerie lio 85400 Luçon - 02 51 27 95 83

Dépôt légal - 1<sup>er</sup> trimestre 2026

## Les Magnils-Reigniers, connectés au quotidien

Pour ne rien manquer de l'actualité des Magnils-Reigniers, la municipalité met à votre disposition plusieurs outils de communication simples, pratiques et accessibles à tous.

### Le site internet communal

Le site [www.lesmagnilsreigniers.fr](http://www.lesmagnilsreigniers.fr) constitue la porte d'entrée privilégiée vers toutes les informations utiles de la commune. Vous y retrouverez l'actualité locale, les comptes rendus et délibérations du conseil municipal, ainsi que de nombreuses informations pratiques sur les services et démarches du quotidien.

### L'application mobile Intramuros : l'info en temps réel

Téléchargeable gratuitement sur smartphone, l'application Intramuros vous permet de recevoir directement les informations de votre commune et de la communauté de communes. Événements, vie associative, informations importantes : tout est centralisé au même endroit.

Des notifications sont également envoyées pour vous faciliter le quotidien, notamment un rappel hebdomadaire pour la collecte des ordures ménagères, pratique pour éviter tout oubli.

### Suivez-nous sur Facebook

La page Facebook de la commune est un espace d'échanges et de convivialité. Vous y découvrirez des photos, des vidéos et des publications mettant en valeur la vie locale et les temps forts de la commune.

À chacun son mode d'information : choisissez celui qui vous convient et restez connecté à votre commune. Vos remarques et suggestions sont toujours les bienvenues pour continuer à améliorer nos services.

## SOMMAIRE

<b>Informations municipales .....</b>	<b>2</b>
Le mot du Maire .....	3
Finances - Budget 2025 .....	4
Réalisations de 2025 .....	6
Adresses utiles .....	8
Environnement - Vivre ensemble .....	10
Tarifs communaux .....	14
Urbanisme .....	15
Recensement .....	16
Démarches administratives .....	17
État civil .....	17
Vie municipale 2025 en photos .....	18
<b>Informations diverses .....</b>	<b>19</b>
<b>Informations sociales .....</b>	<b>21</b>
<b>Informations scolaires / Petite enfance .....</b>	<b>24</b>
<b>Informations associatives .....</b>	<b>28</b>
APE / Archers / Multidanses .....	28
ASMC .....	29
Twirling / Club de l'amitié .....	30
Tai-chi-chuan / Société de chasse .....	31
Gym volontaire .....	32
Multisports / Yoga .....	33
SLIP / Handball .....	34
Badminton / Les Aubraies .....	35



## LE MOT DU MAIRE



Chères Magnilaises, chers Magnilais,

En ce début d'année, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité, ainsi qu'à vos proches.

La commune des Magnils-Reigniers évolue et se transforme progressivement, avec une attention constante portée au cadre de vie, aux équipements communaux et aux besoins du quotidien. Cette évolution se construit dans le temps, grâce à des choix réfléchis, un travail collectif et un attachement profond à notre commune.

L'année 2025 s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Les travaux de la rue des Sables ont durablement modifié l'aspect du bourg de Beugné L'Abbé. Ils ont permis de redonner de la cohérence à l'espace public et de rendre le centre-bourg plus agréable et plus lisible pour tous.

Dans le même esprit, des investissements ont été réalisés à l'école élémentaire. La réhabilitation de l'annexe a amélioré les conditions de travail des équipes et le cadre d'apprentissage des élèves. La cour a également été végétalisée, afin d'offrir aux enfants un espace plus agréable, plus apaisé et mieux adapté aux enjeux climatiques. L'école demeure un pilier essentiel de la vie communale.

La transformation de la commune se poursuit également à travers son développement résidentiel. Dans les lotissements, les constructions avancent et de nouvelles maisons voient le jour. La reprise des travaux des logements sociaux, avec la réalisation de treize maisons, contribuera à une offre de logements équilibrée et accessible.

Dans un contexte national parfois incertain, la commune a poursuivi son action avec sérieux, stabilité et sens des responsabilités. Cet équilibre repose sur l'engagement des élus municipaux, le professionnalisme des agents communaux et l'implication de nombreux acteurs locaux, que je remercie sincèrement.

La vitalité des Magnils-Reigniers tient aussi à l'énergie de ses habitants, de ses associations, de ses bénévoles, de ses commerçants et artisans, qui font vivre la commune au quotidien et renforcent le lien social.

Ce bulletin municipal vous propose de revenir sur les actions menées et sur la vie locale qui fait l'identité des Magnils-Reigniers. J'espère qu'il vous apportera une information claire et fidèle à l'esprit de notre commune.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous souhaite une excellente lecture.

**Nicolas VANNIER**

*Maire des Magnils-Reigniers*

*Président de la communauté de communes*

*Sud Vendée Littoral*

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## FINANCES

### D'où vient l'argent ?

Quand la commune encaisse 100 €,  
cet argent vient de...

Dotations de l'État	34 €
Impôts et taxes	45 €
Locations et produits divers	7 €
Excédent de l'année 2024	14 €

### Où va l'argent ?

Quand la commune dépense 100 €,  
cet argent va...

Charges à caractère général (voirie, EDF, entretien,...)	22 €
Atténuation de produits	6 €
Charges de personnel	36 €
Charges de gestion courante (subventions, indemnités élus,...)	9 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	1 €
Virement à la section d'investissement	20 €
Divers	1 €

### Taxes Communales 2025

Taxe Foncier Bati : 33,86%  
Taxe Foncier non-Bati : 39,30%

### Investissements 2025 T.T.C.

OBJETS CONCERNÉS	MONTANTS
Effacement des réseaux rue des Septrées, rue Michel MOTEAU	187 911 €
Réhabilitation complète du Parc de Contention du marais communal	20 000 €
Observatoire du communal	2 631 €
Remplacement de la clôture centrale du communal	5 342 €
Remplacement du Lino dans les classes de l'école maternelle	5 327 €
Barrières de protection piétonne devant l'école élémentaire	5 280 €
Matériel d'entretien divers	5 720 €
Rénovation du bâtiment annexe à l'école élémentaire	319 106 €
Végétalisation de la cour de l'école élémentaire	82 000 €
Renaturalation rue des Sables	639 787 €

### Autres réalisations en cours sur budget annexes

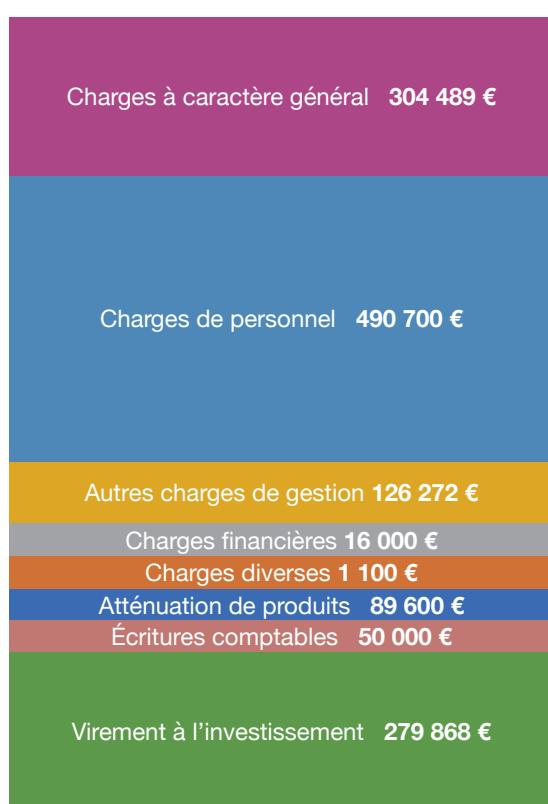
**Lotissement Les Marronniers** : Le budget primitif du Lotissement les Marronniers s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à hauteur de 800 000€. Depuis la mise en commercialisation en Janvier 2024, 22 lots ont déjà été vendus sur les 37 lots viabilisés.

**Commerce** : Le budget annexe du commerce s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 22 802€ et à hauteur de 207 185.05 € en investissement.

A noter cette année la perception de l'aide européenne FEDER de 150 000€ sur la création du bâtiment.

# BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2025

## FONCTIONNEMENT



## INVESTISSEMENT



## Recettes



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

### Plateforme d'observation dans le communal (les Charrières)



### Poursuite et achèvement de la 3<sup>e</sup> partie de la rue des Sables



### Remplacement du parc de contention dans le communal des Cordes





**Pose d'un nouveau revêtement de sol à l'école maternelle**



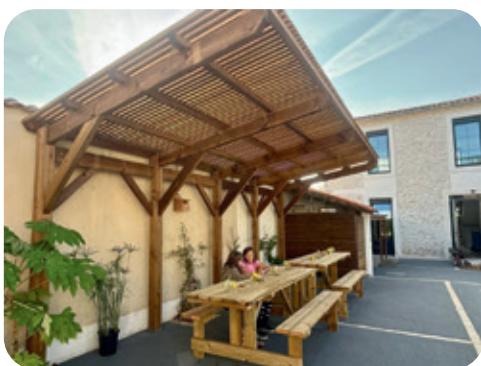
**Remplacement des ouvertures de l'école élémentaire**



**Travaux de l'annexe de l'école élémentaire**



**Végétalisation de la cour de l'école élémentaire**



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## ADRESSES UTILES

### AGENCE IMMOBILIÈRE

#### Conseillère en immobilier SAFTI

Carine LOSADA

Tél. 06 60 34 01 43

carine.losada@safti.fr

### BÂTIMENT

#### Carrelage, faïence

#### EURL LUDOVIC BORGET

Les Magnils Reigniers

Tél. 02 51 27 67 90

sarlborgetludovic@orange.fr

#### Electricité, plomberie, énergies renouvelables

#### SARL GUILBOT

ZA Les Grandes Ouches

Tél. 02 51 27 81 66 / 06 77 42 43 15

contact@sarl-guilbot.fr

#### ELEC ' OCTOPUS

Jean-Sébastien Bernard

Tél. 06 88 61 26 86 - contact@elecoctopus.fr

www.elecoctopus.fr

### Menuisier

#### 7 EN BOIS - Fabien MANDIN

5, Rue du Solfège

Tél. 06 77 54 86 87 - contact@7enbois.com

### Peintre

#### SARL PEINTRE GOUSSEAU

ZA Les Grandes Ouches

Tél. 02 51 56 20 53 / 06 86 55 78 18

samuel.gousseau@orange.fr

#### Plomberie, électricité, chauffage, travaux de bricolages

#### ALLO WILLO - Wilfried PASQUEREAU

26 rue de l'Eglise

Tél. 06 75 45 09 13

#### Plomberie, chauffage, ramonage, entretien de toitures

#### RENAUD Stanislas

La Barre

Tél. 06 12 36 11 63 - stanisl.renaud@orange.fr

#### Plomberie, électricité

#### MARCO - BERNIOT Marc

Tél. 06 43 22 65 67

marco-plomberie-elec@orange.fr

### Ravalements

#### LANGLAY FRÈRES

9 rue des Erables

Julien: Tél. 06 31 36 67 92

Olivier : Tel 06 60 50 69 60

langlay.julien@orange.fr

### COMMERCES

#### Boulangerie pâtisserie

#### LA P'TITE GRINETTE

34 rue des Sables, Tél. 09 79 22 17 56

laptitegrnette@gmail.com

Distributeur de baguettes : Place de la Mairie

### ENTREPRISES

#### Abris de jardin et terrasses

#### ATLANTIC MOBIL HOME

ZA Les Grandes Ouches

Tél. 06 88 58 69 27

#### Gravure de vinyls à l'unité

#### G V U - Stéphane

6 bis rue de l'Eglise

Tél. 06 38 29 36 58

stephane@gravuredevinyls.eu

www.gravuredevinyls.fr

#### Laboratoire prothèses dentaires

#### SPPD GUERRY

ZA Les Grandes Ouches

Tél. 02 51 27 90 49

#### Maintenance installation froid

#### TECHNI FROID CUISINES - Samuel CAILLAUD

Tél. 06 75 68 15 84

s.caillaud@technifroidcuisines.fr

#### Moulage résine

#### VENDÉE MOULAGE POLYMÈRES -

#### Pascal POUZIEUX

ZA Les Grandes Ouches

Tél. 02 44 39 50 15

### Transporteur

#### TRANSPORTS POIREAU

ZA Les Grandes Ouches

contact@transports-poireau.fr

Tél. 02 51 56 03 85

### MÉCANIQUE AUTO

#### Carrosserie, peinture, pare-brise, optique

#### Jérôme MARTINEAU

ZA Les Grandes Ouches

Tél. 06 31 78 31 42

## Garages

### LA COLOMBE

Route des Sables

Tél. 02 51 97 78 60 - thierrycolombe@aol.com

### GARAGE DES AUBRAIES - Ludovic POISSONNET

ZA Les Grandes Ouches

Tél. 02 51 97 07 88

contact@garagedesaubraies.fr

### RAINEREAU AUTOMOBILES - Nicolas RAINEREAU

ZA Les Nouvelles

Tél. 02 51 29 42 40 / 06 79 53 95 65

rainereau-automobiles@orange.fr

Entretien - Réparation camping-cars

rainereau@campingcarsutilitaires.fr

## ESPACES VERTS

### Paysagiste

#### ARBORESCENCE PAYSAGE

ZA Les Grandes Ouches

Tél. 06 10 55 47 11 - arborescence85400@gmail.com

### BERNIER Maurice

ZA les Grandes Ouches

Tél 06 85 48 91 26

## MULTISERVICES

### Entretiens, rénovations, espaces verts

#### MILLE ET UN SERVICES - Frédéric FLEUTOT

15 rue de la Nicollière

Tél. 02 51 97 72 49 / 06 11 46 71 78

fleutot.services@orange.fr

### BOULEAU SERVICE PAYSAGE - Jessica BECMEUR

Tél. 07 88 67 35 81

bouleau.services85@gmail.com

## ARTS - CULTURE - SPORTS

### Atelier de reliure

#### BRINS DE PAPIERS - Sébastien LOISEAU

40 rue de l'Eglise

Tél. 06 86 55 38 13 - brinsdepapiers@gmail.com

### Magicien illusionniste

Dominique HERMANN

83 rue des Sables

Tél. 06 83 77 42 45 - dominiqueherman@free.fr

### Show laser, ombres chinoises

Pierre HERMANN

Tél. 02 51 56 97 40 - www.pierrehermann.com

### Spectacle familial / Jeune Public

#### PETIT PYL ET TROPICAL JOE

Pierre-Yves LAURGEAU

Tél. 07 83 36 73 90 - contact@lamaisonpyl.com

www.lamaisonpyl.com

## ESTHÉTIQUE

### Coiffure

#### MEL COLOR - Mélanie

40 Rue des Sables

Tél. 02 28 14 06 79

### Conseillère en magnétothérapie

#### ACCORD DE TOI - Manuela GRANGER

24 Rue du Solfège

Tél. 06 74 50 57 23

### Esthéticienne

#### M'SÉRÉNITÉ - Marine THIRÉ

1 rue du Solfège

06 23 60 08 26

Facebook : M'Sérénité

### Praticien bien-être

#### ZEN & BE

17 rue de l'Eglise

Tél. 06 67 45 34 09

zenandbe85@gmail.com

## SANTÉ - AIDE À LA PERSONNE

### Cabinet de kinésithérapie et ostéopathie

#### Samuel BOUVET et Héloïse HAUTIER

17 bis rue de la Chapelle

Tél. 02 51 30 41 06 / 06 40 59 02 21

### Art-thérapeute

#### Nicole MONTEILLET CANO

8 rue de Luçon

Tél. 02 51 97 76 42

### Taxi

#### TAXI SOPHIE - Sophie BERLAND

2 rue des Cordes

Tél. 06 83 66 36 72

## TOURISME

### Camping

#### LA CLÉ DES CHAMPS

La Papotière

Tél. 06 74 87 97 59

camping.lucon@gmail.com

### Chambres d'Hôtes - Gîtes

#### Michel THOMAS

58 rue de l'Eglise

Tél. 06 62 59 43 01

## ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

p. 31

## ENVIRONNEMENT

### Pacage collectif

Chaque printemps, avec le retour de la nature et la baisse des eaux hivernales, les communaux s'ouvrent à nouveau aux troupeaux. Cette année, l'ouverture festive du communal a eu lieu le 22 mars 2025, marquant officiellement le lancement de la saison de pâturage. Cette journée conviviale a également été l'occasion d'inaugurer le nouveau parc de contention, un équipement attendu qui améliore à la fois le bien-être animal et les conditions de travail des éleveurs.

Les bovins peuvent ainsi profiter de pâturages verdoyants, annonçant une nouvelle saison pastorale. Ce rendez-vous annuel, à la fois traditionnel et fédérateur, constitue un temps fort pour les éleveurs comme pour leurs animaux.

**Chiffres clés 2025 :** Au total, 233,57 hectares de pâturages ont accueilli 381 bovins provenant de 9 élevages situés dans plusieurs départements (85, 17 et 49). La période de pâturage s'est étendue de la mi-avril à la mi-décembre.

**Une organisation maîtrisée :** La gestion du communal repose sur un suivi attentif : des éco-pasteurs assurent une surveillance hebdomadaire des parcelles, tandis que les services techniques veillent quotidiennement au bon état des équipements et des infrastructures.

Grâce à l'implication des éleveurs et au respect des règles par l'ensemble des usagers, le communal demeure un exemple de gestion durable et équilibrée. Cette collaboration permet de préserver un espace naturel riche, favorable à la biodiversité.

#### Ensemble, protégeons notre patrimoine naturel :

- Pensez à refermer systématiquement les barrières après votre passage afin d'éviter toute divagation des animaux.
- Ne laissez pas les animaux sortir du pacage ni accéder aux parcelles voisines.
- Tenez votre chien en laisse pour prévenir tout risque d'incident.

#### Bilan global de la reproduction des oiseaux sur les communaux suivis



#### Bilan global du nombre de couples par espèce observés lors du suivi

- Avocette élégante : 20 à 26 couples
- Barge à queue noire : 14 à 16 couples
- Chevalier gambette : 21 à 26 couples
- Echasse blanche : 32 à 54 couples
- Petit Gravelot : 5 couples
- Vanneau huppé : 47 à 51 couples

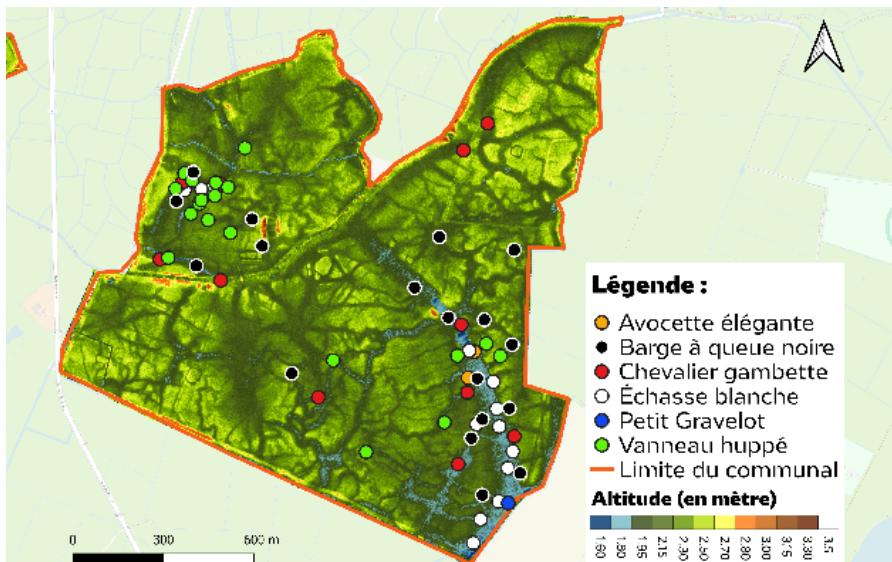


Si les marais communaux représentent une faible surface (2 033 ha) à l'échelle de la zone humide du Marais poitevin (100 000 ha), ils concentrent cependant une très importante biodiversité et accueillent la majorité des couples nicheurs de limicoles (Barge à queue noire, Vanneau huppé...). Les communaux restent aujourd'hui des zones primordiales pour la biodiversité et jouent un rôle majeur notamment pour l'avifaune nicheuse.



# Synthèse du suivi des oiseaux nicheurs sur le communal des Magnils-Reigniers

Depuis 1988 pour la Charente-Maritime et 1989 pour la Vendée, 13 communes se sont engagées aux côtés de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, du WWF (Fond Mondial pour la Nature) et du Parc naturel régional du Marais poitevin par la signature d'une convention pour la sauvegarde des prairies naturelles communales humides du Marais poitevin. Cette convention s'est renouvelée en 2017 en y associant les Chambres d'agriculture. La LPO poursuit son implication par le suivi des oiseaux d'eau nicheurs dont vous trouverez ci-dessous la synthèse 2025.



Emplacement des individus nicheurs détectés par espèce sur le communal des Magnils-Reigniers en 2025 © LPO

## Nombre de couples observés de limicoles\* en 2025 :

Avocette élégante : 1  
Barge à queue noire : 14 à 16  
Chevalier gambette : 9 à 15  
Échasse blanche : 13 à 18  
Petit Gravelot : 1  
Vanneau huppé : 19 à 21

\***Limicoles** : vient du latin *limus*, «limon» et de *colo*, «habiter, être installer dans» (un endroit). Nom donné aux oiseaux à longues pattes qui fréquentent les zones humides (marais, prairies humides...).

## Faits marquants observés lors du suivi

- 2 couples de Sarcelles d'été au minimum ont été vus pendant la période de nidification.
- Également 2 couples de Canard chipeau ont été détectés lors des différents passages du suivi.
- Le Canard souchet s'est reproduit avec succès sur le communal avec plusieurs familles observées.



## Préconisations et pistes d'amélioration afin de favoriser l'accueil de la biodiversité sur le communal

- Une pression de pâturage modérée peut contribuer à limiter le piétinement des œufs chez certaines espèces qui nichent au sol, comme les limicoles.
- Pour minimiser au mieux les perturbations durant la période de nidification, il serait préférable de décaler la campagne de régulation des populations de ragondins en la débutant à partir de la mi-juillet.
- Maintenir la gestion de l'eau actuelle avec des niveaux d'eau suffisants dans les parties basses des prairies en début de saison. Ceux-ci sont bénéfiques aux limicoles nicheurs et aux oiseaux en halte lors de leur migration postnuptiale.

*Le communal des Magnils-Reigniers constitue une zone d'une importance capitale pour l'avifaune locale, abritant les plus grands effectifs en sud Vendée de limicoles nicheurs, tels que la Barge à queue noire et le Chevalier gambette, ce qui en fait un site aux enjeux forts pour la biodiversité.*



Agir pour la biodiversité





## Brûlage des déchets

### LE BRÛLAGE DES DÉCHETS À L'AIR LIBRE EST ILLÉGAL.

(CF article 84 du règlement sanitaire départemental)

Le code de l'environnement impose la valorisation des déchets aux particuliers et aux entreprises, en prévention des impacts sur l'environnement.

Pour les particuliers, le code de l'environnement rappelle L'INTERDICTION DE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE des biodéchets et interdit la vente de matériel d'incinération. Un décret paru le 11 décembre 2020 établit des cas de dérogation lorsque les végétaux ont été parasités ou pour certaines espèces envahissantes.

Attention ! Toute incinération de végétaux est passible d'une contravention de 4<sup>ème</sup> classe, soit 750 € (article R 541-78 du code de l'environnement).

## Déchets ménagers

**UNE QUESTION ? CONTACTEZ LE PÔLE DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ SUD VENDÉE LITTORAL**

Tél. : 02 49 58 00 99 (de 9h à 12h), sur le site internet ou par mail : [dechets@sudvendeelittoral.fr](mailto:dechets@sudvendeelittoral.fr)

## Déchèteries

### Contrôle d'accès :

À partir de maintenant, il est obligatoire de présenter votre carte d'accès lors de vos visites à la déchèterie. Cette mesure vise à améliorer la gestion des déchets et à garantir un service de qualité pour tous.

**La déchèterie du Maingreau est fermée les mardis et dimanches, ainsi que les jours fériés.**

- Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars) : 10h - 12h30 / 14h - 16h30
- Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre) : 9h15 - 12h30 / 14h - 17h45

## Composteurs

Les personnes intéressées pour l'acquisition d'un composteur devront s'adresser à la Communauté de Communes au 02 49 58 00 99. Une convention sera établie avec l'usager afin de procéder à la facturation (25€).

## Collectes des ordures ménagères

### Dotation de bac :

Pour toute dotation, ou changement de bac à déchets ménagers, les usagers devront contacter le service déchets au 02 49 58 00 99 ou sur [dechets@sudvendeelittoral.fr](mailto:dechets@sudvendeelittoral.fr)

### Sacs jaunes :

Les sacs jaunes (destinés aux emballages recyclables) sont à retirer au secrétariat de la Mairie aux horaires d'ouvertures habituels.

### Colonnes de tri verres et papiers :

Rue du Communal (en face du N°36), Rue des Cordes (en face du N°42), Rue de l'Eglise (en face du n°50).

## Calendrier des collectes

- Sortez votre bac ou sac(s) jaunes(s) la veille de la collecte
- Les positionner sur le circuit de la collecte, poignées vers la route en évitant de les placer devant vos boîtes aux lettres afin de ne pas perturber la distribution de votre courrier postal.
- Pensez à rentrer votre bac le soir après la collecte

Exceptionnellement, les conditions météorologiques peuvent impacter les horaires d'ouverture des déchèteries et les heures des collectes.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Mercredi 7	Mercredi 4	Mercredi 4	Mercredi 1	Mercredi 6	Mercredi 3
Mercredi 14	Mercredi 11	Mercredi 11	Mercredi 8	Mercredi 13	Mercredi 10
Mercredi 21	Mercredi 18	Mercredi 18	Mercredi 15	Mercredi 20	Mercredi 17
Mercredi 28	Mercredi 25	Mercredi 25	Mercredi 22	Mercredi 27	Mercredi 24
			Mercredi 29		

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Mercredi 1	Mercredi 5	Mercredi 2	Mercredi 7	Mercredi 4	Mercredi 2
Mercredi 8	Mercredi 12	Mercredi 9	Mercredi 14	Mercredi 11	Mercredi 9
Mercredi 15	Mercredi 19	Mercredi 16	Mercredi 21	Mercredi 18	Mercredi 16
Mercredi 22	Mercredi 26	Mercredi 23	Mercredi 28	Mercredi 25	Mercredi 23
Mercredi 29		Mercredi 30			Mercredi 30

Tri sélectif	Ordures ménagères
--------------	-------------------



## Jours de collecte

Ils sont effectifs dès le 29 décembre 2025. Il y a des changements par rapport à 2025 pour la commune des Magnils-Reigniers.

Pour les jours fériés : Du 1<sup>er</sup> au 3 janvier, le 1<sup>er</sup> mai ainsi que le 25 décembre toutes les tournées sont décalées d'une journée. (Ex : mon jour de collecte habituel est le vendredi, lors de la semaine du 1<sup>er</sup> janvier, mon jour de collecte deviendra le samedi).

Tous les sacs d'ordures ménagères doivent être obligatoirement dans des bacs avec couvercles fermés.

### Les Magnils-Reigniers



Ordures ménagères :

Tous les mercredis en semaine paire



Emballages :

Tous les mercredis en semaine impaire

Lieu-dit Le Mont Doré, Le Fief du Mont Doré collectés avec Luçon. Les ordures ménagères tous les mardis et les emballages les mercredis en semaine paire.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## REDEVANCE INCITATIVE

Redevance incitative : un nouveau financement des déchets dès le 1er janvier 2026

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la Communauté de communes Sud Vendée Littoral a mis en place la redevance incitative (RI) en remplacement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Ce nouveau système, plus juste et responsabilisant, repose sur l'usage réel du service : chacun paie en fonction de la quantité de déchets qu'il produit, à l'image des consommations d'eau ou d'électricité. L'objectif est d'encourager la réduction des déchets, le tri, le compostage et le réemploi, tout en améliorant la valorisation des déchets.

### Un fonctionnement adapté au territoire

Chaque foyer bénéficiera d'un forfait annuel comprenant 14 levées du bac d'ordures ménagères et 18 passages en déchèterie. Les fréquences de collecte restent inchangées : seule la facturation évolue.

### Une facturation simple et transparente

La redevance se compose :

- d'une part fixe correspondant à l'abonnement annuel (collecte, traitement, déchèteries, bacs...) ;
- d'une part variable, appliquée uniquement en cas de dépassement du forfait inclus (levées supplémentaires ou passages en déchèterie).

À noter : la collecte des emballages n'impacte pas la facturation.

La redevance sera facturée deux fois par an (juillet 2026 et janvier 2027). Les usagers pourront suivre leurs consommations via leur espace personnel en ligne sur le site de la Communauté de communes.

## VIVRE ENSEMBLE

### Bruits de voisinage

Arrêté Préfectoral n° 22/CAB/399 du 31 mai 2022 relatif AUX BRUITS DE VOISINAGE

Afin de préserver la tranquillité de votre voisinage, merci de respecter les plages horaires indiquées ci-dessous :

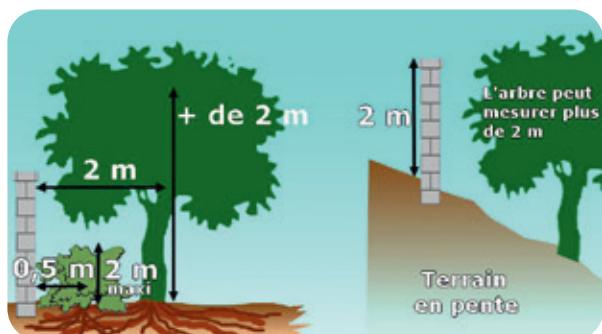
	Du lundi au vendredi	Le samedi	Dim. et jours fériés
<b>Appareils de bricolage, rénovation, jardinage</b> (tondeuses, perceuses, bétonnières, tronçonneuses, etc)	Utilisation de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30	Utilisation de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00	Utilisation de 10h00 à 12h00
<b>Activités des professionnels</b> sur la voie publique ou dans des propriétés privées	Utilisation de 7h00 à 20h00	Utilisation de 8h00 à 20h00	INTERDICTION
	Du lundi au samedi		Dim. et jours fériés
<b>Travaux agricoles</b> (machines de récolte, transport, réception) uniquement en période de récolte	Utilisation de 5h00 à 23h00 (la récolte de nuit entre 5h00 et 7h00 et entre 21h00 et 23h00 doit se réaliser sur les parcelles les plus éloignées des zones d'habitation)		Utilisation de 7h00 à 20h00
	Du lundi au dimanche y compris les jours fériés du lever au coucher du soleil (heures légales)		
<b>Appareils sonores de protection des cultures</b> (sans excéder 3 semaines) obligation d'information préalable auprès des riverains et en mairie	Appareil à détonation (type canon) implantation à + de 50 m des voies publiques et + de 250 m d'une habitation ou d'un local régulièrement occupé		Appareil à effarouchement acoustique (Type cris de prédateurs) implantation à + de 150 m d'une habitation ou d'un local régulièrement occupé

## L'élagage des arbres

### IL EST OBLIGATOIRE À PARTIR D'UNE CERTAINE HAUTEUR

Selon l'article 671 du Code Civil, les plantations doivent respecter une certaine distance par rapport à la propriété voisine. La loi stipule qu'une distance minimale de 0,5 mètre doit être observée si la hauteur de l'arbuste ou de la plante ne dépasse pas 2 mètres. En revanche, si la hauteur de l'arbre ou des végétaux excède 2 mètres, cette distance doit être de 2 mètres.

De plus, une haie de jardin ne doit pas dépasser 2 mètres de hauteur si elle est plantée à moins de 2 mètres de la clôture. La hauteur maximale d'un arbre sur votre terrain dépend de la distance qui le sépare de la limite de votre propriété : il ne peut pas dépasser 2 mètres s'il est situé à moins de 2 mètres de cette limite. En revanche, il n'y a pas de restriction de hauteur pour les arbres plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative de votre terrain. La hauteur d'un arbre est mesurée du sol jusqu'à son point le plus élevé.



## Remorques



perdre votre cargaison, sachez qu'il existe des filets spécifiques bon marché (voir photo ci-jointe) qui peuvent vous aider à sécuriser vos chargements.

Cette photo illustre parfaitement ce qui se produit malheureusement trop souvent lorsque le contenu des remorques n'est pas suffisamment bâché ou attaché.

## Déclaration de détention d'oiseaux

Le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « gardés en permanence à l'intérieur de locaux », est obligatoire et particulièrement crucial en période d'épidémie de grippe aviaire. **Ainsi, tout détenteur d'oiseaux domestiques (qu'il s'agisse de volaille ou d'oiseaux d'agrément) doit déclarer ses animaux auprès du maire de la commune où ils sont détenus.** Ces propriétaires doivent remplir un formulaire (Cerfa 15472\*01) et l'envoyer ou le déposer à la mairie. Ce formulaire est disponible en mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## Divagation des chiens

La circulation des animaux sur le territoire communal, en particulier celle des chiens, est réglementée. Pour garantir la sécurité et le bien-être de tous, chaque propriétaire de chien est tenu de garder son animal en laisse sur les voies ouvertes à la circulation publique, dans les domaines publics et privés de la commune y compris prés, bois et communal (notamment en période de pacage). Les chiens de chasse ou de berger ne sont pas considérés comme errants lorsqu'ils sont utilisés à des fins spécifiques sous la supervision de leur maître, les périodes de chasse étant déterminées par un arrêté préfectoral et les jours de chasse selon le règlement de la société de chasse locale.

**Les chiens trouvés en divagation sur le territoire communal seront pris en charge par les services de la fourrière.**

*Arrêté permanent 005 / 2021 du 23 avril 2021 relatif à la circulation et à la divagation des chiens.*



Ce type de « perte » peut survenir aussi bien en agglomération que sur nos routes départementales. En plus de la dangerosité que cela représente pour la circulation, ces déchets contribuent à la pollution. Il est important de noter que déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur une voie publique ou privée est puni d'une amende forfaitaire. Si vous payez dans un délai de 45 jours, l'amende s'élève à 135 €.

Au-delà de ce délai l'amende sera de 375 € (Article R634-2 du Code Pénal). Pour éviter de

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## URBANISME

### Lotissement les Marronniers

Depuis le lancement de la commercialisation en janvier 2024, 22 lots ont déjà trouvé preneur sur les 37 lots viabilisés. Il reste encore quelques parcelles disponibles au sein du lotissement des Marronniers.

Ce lotissement offre une belle opportunité, que ce soit pour s'installer durablement dans la commune ou pour un projet d'investissement locatif.

Pour tout renseignement complémentaire, la mairie se tient à votre disposition.

### Travaux sur le domaine public

Les personnes ou entreprises souhaitant réaliser certains travaux ou occuper temporairement le domaine public, doivent obtenir au préalable une autorisation de voirie délivrée par le Maire ou le Président du Conseil Départemental pour les Routes Départementales (RD 44, RD 50 et RD 949).

Sont notamment concernés les travaux pour création d'un branchement à un réseau public, pour pose de buses ou création d'un bateau (abaissement du trottoir afin d'accéder à sa propriété), pour modification de la structure du trottoir ou de l'accotement, pour stationnements divers (Benne à gravats, pose d'échafaudage, matériaux, stationnement de camion de déménagement, livraisons diverses...)

### Les chiffres de l'année 2025

(au 22 décembre 2025)

#### • Permis de Construire : 34

- Maisons individuelles : 22
- Centre photovoltaïque au sol : 1
- Bâtiments artisanaux ou commerciaux : 4
- Garages : 5
- Dépendances : 2

#### • Déclarations Préalables de travaux : 62

- Piscines : 2
- Clôtures : 14
- Abris de jardin : 4
- Panneaux photovoltaïques : 19
- Ensemble d'ombrières photovoltaïques : 1
- Pergolas bioclimatiques : 3
- Préaux : 2
- Garage : 1
- Extension d'habitation : 4
- Atelier : 1
- Vérandas : 2
- Changements de destination : 3
- Modifications de façades : 5
- Terrasse : 1

#### • Permis de Démolir : 1

#### • Certificats d'Urbanisme : 58

- 54 CUa d'informations
- 4 CUb opérationnels

#### • Déclarations d'Intention d'Aliéner un bien : 33

#### • Arrêtés de police de circulation : 41

#### • Arrêtés d'alignement : 22

#### • Arrêtés d'utilisation du domaine public : 43

#### • Arrêtés de numérotage : 4

## HABITAT

## ADILE

Agence Départementale d'Information sur le Logement

Louer, acheter, construire, faire des travaux... Les conseillers d'ADILE répondent gratuitement à vos questions liées au logement (Accession à la propriété, location, travaux de rénovation, d'agrandissement, d'adaptation, maîtrise de l'énergie, copropriété, fiscalité, assurances, difficultés financières liées au logement, urbanisme).

Renseignements et rendez-vous au 02 51 44 78 78 ou [contact@adile85.org](mailto:contact@adile85.org)

## Le guichet unique de l'habitat

### Pour améliorer son logement : un seul reflexe en Sud Vendée Littoral !

Pour améliorer votre logement, le guichet unique de l'Habitat de la Communauté de communes vous accueille et vous accompagne dans tous vos projets. Ce guichet constitue l'Espace Conseil France Rénov' du territoire.

Les habitants ont ainsi un interlocuteur unique avec un numéro de téléphone dédié **02 49 58 00 08**. Ce dispositif permet aux usagers de bénéficier d'un conseil clair, neutre et gratuit.

Ce guichet est ouvert à tous les habitants. L'objectif est dans un premier de renseigner les habitants qui peuvent être perdus avec une évolution régulière des aides pour les travaux et un démarchage téléphonique ou physique fréquent. Selon les projets, les habitants peuvent être accompagnés gratuitement et bénéficier d'aides financières de la Communauté de communes.

De plus, un service de conseil a été mis en place pour les projets d'installation de panneaux photovoltaïques (dimensionnement et aides disponibles auprès d'autres partenaires).

Des réunions publiques sont régulièrement organisées.



## L'Hébergement Temporaire chez l'Habitant

### L'accès à un hébergement pour les jeunes, une véritable problématique

L'accès au logement est une vraie problématique sur notre territoire pour les jeunes étudiants, apprentis, salariés en mobilité professionnelle, saisonniers ou stagiaires âgés de 15 à 30 ans.

Le dispositif d'Hébergement temporaire chez l'Habitant (HTH) vise à permettre aux jeunes de trouver un hébergement pour une courte durée, que ce soit quelques jours ou quelques semaines. Il s'agit d'une assistante temporaire, un coup de main précieux lorsqu'ils ont besoin d'un hébergement ponctuel dans le cadre d'une mobilité professionnelle.

Un service comme un véritable coup de pouce au logement des jeunes en Sud Vendée Littoral: c'est l'objectif visé par la Communauté de communes Sud Vendée Littoral et l'association Escales Ouest, avec le déploiement de ce dispositif HTH sur le territoire. Le principe est simple : mettre en relation des jeunes de 15 à 30 ans avec des hébergeurs du territoire disposant d'un studio ou d'une chambre disponible, moyennant une indemnité financière pour le propriétaire. Il s'agit d'une assistance temporaire, un coup de main précieux lorsqu'ils ont besoin d'un hébergement ponctuel.

Les propriétaires peuvent devenir hébergeurs avec ce dispositif. Il suffit d'avoir une chambre meublée disponible, avec un accès à une salle de bains et à la cuisine. L'hébergeur choisit les périodes au cours desquelles il souhaite mettre à disposition sa chambre.

### Une indemnité de séjour et une intermédiation locative pour les hébergeurs

Il recevra une indemnité de séjour, repas non compris, de 15 € par nuit, dans la limite de 270 € par mois du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre et de 17 € par nuit dans la limite de 290 € par mois du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars.

L'association Escales Ouest mandatée par la Communauté de communes, est l'intermédiaire entre les hébergeurs et les jeunes bénéficiaires du dispositif. Elle établit avec les hébergeurs une convention définissant les conditions d'accueil. Elle est présente tout au long de la mise à disposition de la chambre.

### Contact

Des réunions publiques sont régulièrement organisées. L'information sera diffusée au sein des mairies et de la presse locale.

Si vous êtes intéressés en tant qu'hébergeur ou hébergé, vous pouvez prendre contact auprès d'Escales Ouest par téléphone au **02 51 05 34 24** ou par mail à **slj85@escalesouest.com**



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## RECENSEMENT

### Le recensement de la population démarre le 16 janvier

La commune se prépare à vivre un moment important pour son avenir : le recensement de la population. Du 16 janvier au 15 février prochain, tous les habitants seront sollicités pour participer à cette enquête indispensable.

#### Pourquoi est-ce important ?

Le recensement permet de connaître avec précision le nombre d'habitants, leur âge, leur profession, leur mode de vie... Ces informations sont essentielles pour :

- Adapter les services publics: écoles, transports, équipements sportifs...
- Définir les politiques publiques: urbanisme, aménagement du territoire, développement économique...
- Répartir les aides financières de l'État: dotations, subventions...

#### Comment se déroule le recensement ?

Vous serez sollicités par un agent recenseur muni d'une carte officielle. Vous pourrez répondre :

- En ligne : c'est la méthode la plus simple et la plus rapide. Vous recevrez un identifiant et un mot de passe pour accéder au questionnaire en ligne.
- Par questionnaire papier : si vous préférez, vous pourrez remplir le questionnaire papier remis par l'agent recenseur.

Votre participation est essentielle !

Le recensement est une opération obligatoire et confidentielle. Vos réponses sont anonymes et servent uniquement à des fins statistiques. En répondant au recensement, vous contribuez à l'avenir de votre commune.

### Recensement citoyen obligatoire

#### Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Les jeunes ayant réalisé un service national universel (SNU) n'en sont pas exempts. Leur recensement est à effectuer à partir de 16 ans afin d'être en règle avec les obligations du service national.

Vous devrez fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) pour pouvoir vous inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française. Le recensement permet également à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales dès vos 18 ans.

La démarche pour ce recensement peut se faire soit auprès de la mairie ou en ligne sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

- Se munir des documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport), livret de famille à jour, justificatif de domicile, adresse mail valide et un numéro de téléphone portable.

A l'issue du recensement citoyen en mairie et après prise en compte par le Centre du Service National d'Angers, chaque jeune recevra un mail d'information l'invitant à créer un compte sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr).

- Grâce au site, vous pourrez vous informer sur le contenu de la JDC, signaler un changement de coordonnées, changer votre date de convocation JDC, télécharger votre convocation ou votre attestation justificative.



Pour plus d'information contacter le Centre du Service National d'Angers par courriel : [csnj-angers.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-angers.contact.fct@intradef.gouv.fr) ou sur <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>

Pour plus d'information sur le Service National Universel (SNU) : <https://www.snu.gouv.fr>

# ÉLECTIONS

## Inscription sur les listes électorales

En vue des prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026, les nouveaux habitants de la commune sont invités à vérifier ou effectuer leur inscription sur les listes électorales. Cette démarche est indispensable pour pouvoir voter.

L'inscription est gratuite et peut être réalisée :

- en ligne sur le site officiel [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) jusqu'au 4 février 2026,
- auprès du secrétariat de mairie jusqu'au 6 février 2026.

**Attention aux sites internet privés : aucune inscription n'est payante.**

**Conditions d'inscription :** Vous devez être âgé d'au moins 18 ans, jouir de vos droits civiques et justifier d'un lien avec la commune (résidence ou qualité de contribuable).

# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- **Cartes d'identité et passeports :** Leur délivrance n'est possible que dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil, avec une pré-demande en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Vous pouvez retrouver la liste des mairies équipées d'un dispositif de recueil sur le site de l'Etat (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : [passeport.ants.gouv.fr/](https://passeport.ants.gouv.fr/)

- **Permis de conduire :** <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Demande à déposer sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

- **Certificat d'immatriculation (cartes grises) :** <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Demande enregistrée exclusivement de manière numérique, soit par l'usager lui-même, soit par l'intermédiaire d'un professionnel de l'automobile agréé.

Une nouvelle application permet de déclarer la cession et immatriculer un véhicule d'occasion : [Simplimatt.gouv](http://Simplimatt.gouv)

- **Connaitre le solde de vos points sur votre permis de conduire :** Un nouveau service remplace « Télépoints ». Vous pouvez désormais consulter le nombre de points que vous avez sur votre permis de conduire sur la plateforme [Mes points permis](http://Mes points permis)

Pour réaliser vos démarches en ligne, et conserver un historique et un suivi de vos demandes, vous devez au préalable créer un compte usager [sur le site Internet de l'ANTS ou sur France Connect](http://sur le site Internet de l'ANTS ou sur France Connect).

# ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2025

(au 11 décembre 2025)

## Décès

M<sup>me</sup> Ginette CHOURMERY  
M. René BROCHET  
M. Lionel LATIMIER  
M. Bernard MALLET  
M<sup>me</sup> Véronique MORVAN  
M. Michel PASQUIER  
M. Bernard ROBICHON  
M. Eric THEVENOT  
M<sup>me</sup> Patricia THEVENOT  
M<sup>me</sup> Magali THIBAULT

## Naissances

Adèle, Carl, Ezio, Gaspard, Léandre, Maylone, Sacha, Théana.

## Mariages

Hélène LOIZEAU et Thimoty THEVENIN  
Manon GUIBOT et Erwan BRIÈRE-LE GUILL

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## VIE MUNICIPALE 2025 EN PHOTOS

Entrée f  
com

26

### Voeux 2025

17 janvier



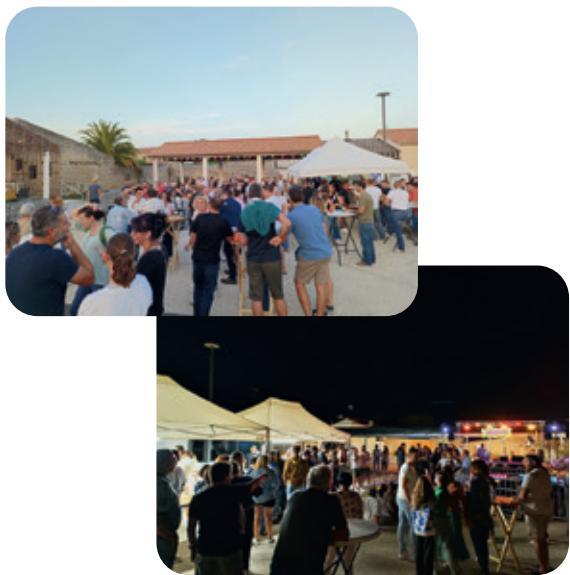
### Les p'tits Bourgeons

22 mars



### Magnilais Forever

6 septembre



### Fitness Sun

### Party

10 juillet



### Inauguration école élémentaire

12 septembre

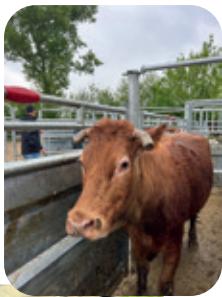


### Election du nouveau CMJ

4 novembre



festive du  
municipal  
mars



### Foire aux œufs et poussins

4 mai



8 mai 2025

8 mai



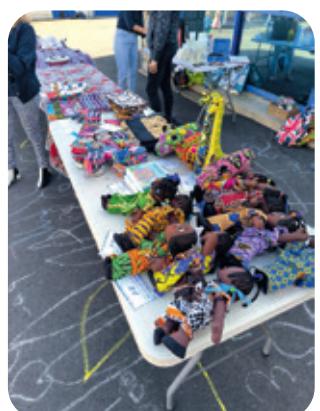
### Kermesse

28 juin



### Marché solidaire

20 mai



11 novembre 2025

11 novembre



### Repas des séniors

6 décembre



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## TARIFS COMMUNAUX

### Salle culturelle Les Magnils-Reigniers

PARTICULIERS	du 01/05 au 31/10	du 01/11 au 30/04 (période avec chauffage)
COMMUNE	Week-end et jours fériés 310 €	Week-end et jours fériés 340 €
HORS COMMUNE	Week-end et jours fériés 410 €	Week-end et jours fériés 440 €

Descriptif : 180 m<sup>2</sup>, 160 places en repas ou 180 personnes en spectateurs. CAUTION 600 € - Possibilité de louer en plus la sono et/ou le vidéoprojecteur (30 € commune, 50 € hors commune) CAUTION 1000 €.

### Petite salle Les Magnils-Reigniers

PARTICULIERS	du 01/05 au 30/10	du 31/10 au 30/04 (période avec chauffage)
COMMUNE	Week-end et jours fériés 170 €	Week-end et jours fériés 200 €
HORS COMMUNE	Week-end et jours fériés 245 €	Week-end et jours fériés 275 €

Descriptif : 49 m<sup>2</sup>, 40 personnes maximum. CAUTION 600 €

NB : La partie tisanerie commune à la petite salle et à la salle culturelle est équipée d'une armoire réfrigérée et d'un lave-vaisselle. Elle ne comporte aucun moyen de cuisson. Le mobilier (tables et chaises) est compris dans le prix de location. La commune ne dispose pas de vaisselle.

### Espace de vie locale de Beugné l'Abbé

PARTICULIERS	Toute l'année, jusqu'à 21h00 maximum
COMMUNE	Week-end et jours fériés 200 €
HORS COMMUNE	Week-end et jours fériés 400 €

Descriptif : 80 m<sup>2</sup>, 80 personnes maximum. Horaires d'utilisation : Pour les particuliers jusqu'à 21h00 maximum CAUTION 600 € Possibilité de louer en plus le vidéoprojecteur (30 € commune, 50 € hors commune) CAUTION 1000 €

NB : La partie bar est équipée d'une armoire réfrigérée et d'un lave-vaisselle. Elle ne comporte aucun moyen de cuisson. Le mobilier (tables et chaises) est compris dans le prix de location. La commune ne dispose pas de vaisselle.

**Pour plus d'informations contacter le secrétariat de mairie.**

### Cimetière

	Concession trentenaire	Concession cinquanteenaire
TERRAIN	54 € (le m <sup>2</sup> )	96 € (le m <sup>2</sup> )
COLUMBARIUM	586 €	904 €
CAVURNE	320 €	426 €

Jardin du souvenir - Dispersion des cendres ..... 33 €

### Mobilier

**TABLES** : (3 m x 0,76 m, avec 2 bancs par table) Commune : 8 € la table et les 2 bancs. Hors commune : 12 €

**CHAISES** : (monobloc plastique) Commune uniquement : 8 € les 10 chaises (30 chaises maximum)

La commune des Magnils-Reigniers ne dispose pas de vaisselle ou de tentes de réceptions disponibles à la location.

# INFORMATIONS DIVERSES

## Composition du Conseil Municipal

<b>Maire :</b>	Nicolas VANNIER
<b>1<sup>er</sup> adjoint :</b>	Jean-Guy JOUBERT <i>Urbanisme - Voirie - Patrimoine</i>
<b>2<sup>ème</sup> adjoint :</b>	Michèle FOUILLET <i>Affaires scolaires et culturelles</i>
<b>3<sup>ème</sup> adjoint :</b>	Patrick RENOUX <i>Finances - Communication</i>
<b>4<sup>ème</sup> adjoint :</b>	Edwige LECARTEL <i>Affaires sociales - Sport - Vie associative</i>
<b>5<sup>ème</sup> adjoint :</b>	Joël TEILLET <i>Environnement</i>
<b>Délégué à l'animation et à la communication :</b>	Julien REMAUD
<b>Conseillères et Conseillers Municipaux :</b>	Coralie BODIN, Nicolas BOUJU, Edwige BOURSEGUIN, Jean-Marc BOURSEGUIN, Michaëlle GOUNORD, Sandrine MARCHAND, Daniel MENUET, David MIGNON, Stéphane NICOLEAU, Agnès SOUDANNE, Virginie THOMAS.

## Le personnel communal

<b>Service Technique :</b>	Anthony BERTHOMÉ, Stéphane TEXIER, Dylan BOYER
<b>Service Scolaire :</b>	Lydie BIRONNEAU, Véronique BOISSON, Farida BOURAHLA, Léna CREPEAU, Sylvie DELANDE, Sandrine GRONEAU, Catherine HUVELIN, Chloé LEMAIRE, Laura LESIEUX, Isabelle NICOLEAU.
<b>Service Administratif :</b>	Alexandra MAIRE, Valérie BÉNÉTREAU

## Conseil municipal des jeunes

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a pris ses fonctions le 04 novembre 2025. Il est composé de : AMBLARD-BAFFARD Solène, ARNAUD Louis, ARNAUD Maëline, GUIBERT Soane, GUERRY Faustine, BOUJU Charline, BOUJU Charline, LESIEUX Emy, PUAUD Elisabeth, REMAUD Rose, STANECK Maiwen, THOMAS Jade.



Le Conseil de Développement (CODEV) du Sud Vendée Littoral est une assemblée d'habitants résidant sur les communes de notre communauté territoriale.

Tous volontaires, ce sont, comme vous, des citoyennes et citoyens aux parcours et aux expériences divers.

Tous partagent l'ambition d'œuvrer pour le bien-vivre ensemble sur notre territoire et d'y construire un avenir désirable.

Les membres du CODEV contribuent à faire vivre la démocratie locale en apportant un regard citoyen sur les enjeux du territoire.

Par leurs réflexions libres et leurs avis, elles et ils nourrissent le débat public et éclairent les élus communautaires sur des domaines essentiels tels que la santé, la vie sociale, l'aménagement du territoire, les mobilités, l'énergie, la gestion des déchets ou encore l'alimentation.

Le CODEV est également le porte-parole des habitants du Sud Vendée Littoral, à l'écoute de leurs attentes et relaie leurs propositions.

Ainsi, le CODEV a contribué à la création des Semaines des Initiatives, organisé le cycle de conférences sur l'eau, accompagné la création d'un collectif de projets d'énergies renouvelables, aidé à la mise en place du transport solidaire et soutenu le bien-fondé d'une desserte TER en Sud Vendée.

Rejoindre le CODEV, c'est faire le choix de s'impliquer pour le territoire en fonction de ses disponibilités. C'est une démarche citoyenne valorisante et enrichissante, qui permet d'alimenter la réflexion sur les enjeux actuels et futurs du Sud Vendée Littoral. En participant, vous devenez acteur de l'avenir de votre territoire et de sa vie publique.

**Pour plus d'informations :**  
**codev@sudvendeelittoral.fr / 06 69 12 23 74**

# INFORMATIONS DIVERSES

## CULTE CATHOLIQUE

La paroisse Notre Dame de Luçon regroupe 3 anciennes paroisses et son territoire est très étendu.

Cette paroisse de 21 clochers est desservie par trois prêtres :

- L'abbé Dominique LUBOT (curé-doyen)  
Mail : dominique.lubot@diocese85.org
- L'Abbé Jean-Yves POULAILLEAU (vicaire),
- L'abbé Renaud BERTRAND (vicaire)
- L'abbé Pascal BIRBA (vicaire et chapelain du Carmel)

La communauté des Sœurs Servantes du Christ et de la Vierge de Matarà est présente avec un grand nombre de missions dans la paroisse auprès de personnes isolées, malades ou auprès des familles et des jeunes. Elles résident à Luçon.

Mail : c.saintlouismaryedemontfort@servidoras.org

Un Bulletin Paroissial informe sur les différentes activités de la communauté chrétienne (onze numéros par an) il est diffusé par abonnement. Faire la demande à cplucon@gmail.com

Enfin, le Site internet de la paroisse donne toutes les informations (paroissenotredamedelucon.fr) ainsi que l'affichage dans les églises. Il existe aussi une page Facebook et Instagram permettant de suivre les événements de la paroisse.

L'application Ocloclocher permet de rejoindre aussi la paroisse sur nos smartphones et de se tenir au courant de l'actualité ou d'obtenir des renseignements. (Sélectionner la paroisse ND de Luçon).

Messes dominicales : Une messe le samedi soir à 18h30 en alternance entre plusieurs clochers.

Et chaque dimanche :

## SI ON DANSAIT ?

Notre commune s'est portée volontaire pour un nouveau dispositif d'Itinérance Culturelle Intercommunale, de 2025 à 2028. En 2026, une résidence artistique est proposée aux habitants de [nom de la commune]. Le chorégraphe Salia Sanou, directeur du Centre Chorégraphique National de Nantes, propose un magnifique projet artistique et festif : Ensemble.

Les danseurs s'installeront plusieurs fois, pour 1 semaine ou pour 1 grand week-end, dans notre salle municipale entre février et juin, pour nous inviter à danser ensemble. Tous les participants de Sud Vendée Littoral pendant ces mois de résidence deviendront les complices du chorégraphe mi-juillet, lors d'un grand bal sur la côte.

Tout le monde peut participer ! Les classes de primaire, les ados et les jeunes, les adultes en solo, en couple, entre amis, les parents et grands-parents avec les enfants... Salia Sanou viendra chez nous mi-janvier, pour expliquer Ensemble à toutes les associations (thiréenne, magnilaises) intéressées pour aider à organiser le projet.

A 9h30 à Chaillé les Marais.

A 11h00 à la Cathédrale de Luçon et à St Michel en l'Herm ou l'Aiguillon

Sous réserve de changements, consulter le site internet ou Ocloclocher.

Messes de semaine :

Du mardi au vendredi : messe à 19h à la cathédrale de Luçon et à 12h le samedi.

En fonction de la disponibilité des prêtres, des messes en semaine ont lieu dans les différents clochers et dans les Ehpads.

Au Carmel de Luçon à 11h30 du lundi au samedi.

A la chapelle Ste Thérèse, rue Millesouris, à 9h30 du lundi au samedi.

Permanences d'Accueil : Pour demander des renseignements ou, pour demander un rendez-vous avec un prêtre, pour demander qu'une messe soit célébrée pour un de vos proches, vous pouvez aussi vous adresser à l'accueil du presbytère :

- de Luçon : 02 51 56 02 90.

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h.

Mercredi et vendredi de 16h à 18h.

- de Chaillé les Marais : 02 51 56 70 29

Samedi de 10h à 12h.

- de St Michel en l'Herm : 02 51 30 22 33

Samedi de 10h à 12h.

La communauté chrétienne et ses prêtres se tiennent disponibles pour vous accompagner à toutes les étapes importantes de votre vie et de celle de vos proches : baptême, 1ère communion, confirmation, mariage, sépulture.

Si vous êtes non-baptisés ou non confirmés, vous pouvez nous rejoindre et si vous le souhaitez recevoir ces sacrements à tout âge. La paroisse vous propose aussi des temps de rencontres, de convivialité et de fraternité : Alpha, Dim'à la joie, Ciné-Débat, pèlerinages, écoute, formation...

Bienvenue à tous !



# INFORMATIONS SOCIALES



Le CCAS municipal des Magnils- Reigniers a pour vocation d'accompagner et d'orienter les personnes dans différentes démarches administratives (confection de dossier, demande d'aide sociale) sur rendez-vous ou au domicile de chacun.

Un état des lieux des besoins est fait puis, une orientation vers les services adéquats est proposée en fonction de chaque situation.

Le CCAS ainsi que les Club de Yoga, de Gym, de Tai Chi et du club de l'amitié ont organisé la Semaine Bleue du 06 au 11 octobre 2025. Cela a été l'occasion de présenter la mobilité, la prévention senior, la santé par le biais d'ateliers animés par la Communauté de Communes et le CPTS Plaine et Marais mais aussi la possibilité de s'essayer aux activités sportives et de loisirs de la commune

**Nos principaux partenaires :** l'ADMR ; La Mission Locale ; La Maison Départementale des Solidarités et de la Famille ; Les Transports Solidaires ; Le Département, Service à l'Autonomie ; Vendée Logement et Vendée Habitat

Comme chaque année, les administrés séniors à partir de 65 ans, inscrits sur les listes électorales ou qui se sont faits connaître auprès du service Etat Civil de la Commune, sont invités au repas dansant qui a lieu le premier samedi de décembre. Et les personnes de plus de 70 ans ne venant pas au repas, peuvent bénéficier d'un colis (toujours sur inscription).



Depuis plus de 75 ans, l'ADMR propose des services à domicile pour les séniors en perte d'autonomie, les personnes en situation de handicap, les familles avec enfants, les actifs et jeunes retraités.

Nos services sont éligibles à un crédit d'impôt de 50% et des aides financières peuvent être mises en place.

Notre association crée des emplois locaux pour nos salariés qui peuvent bénéficier de formation (Alzheimer, petite enfance et autres.)

Nos aides à domicile interviennent sur les communes de : Chasnais, Grues, Lairoux, Les Magnils Reigniers, Saint Denis du Payré, Saint Michel en l'Herm, Triaize.

L'Association est animée par une équipe de 8 bénévoles qui ont choisi de donner un peu de leur temps pour gérer l'association, visiter les personnes ou organiser des animations. Chaque période spéciale est l'occasion pour les bénévoles ADMR Pays Né de la Mer, de faire un petit geste pour les personnes aidées, afin qu'elles ne se sentent pas oubliées :

Un morceau de galette des rois, en janvier, une fleur pour la semaine bleue, en octobre. des chocolats pour Noël, une carte pour leur anniversaire.

Et toujours dans ce cadre d'action de lien social, un programme d'animations leur a été proposé pour 2024/2025 :

Animation country, cinéma, après-midi jeux de société, spectacle de ventriloquie/magie et visite des vignobles Mourat, le tout suivi d'un gouter, en toute convivialité.



## Pour tout renseignements :

Téléphone CDS (Secrétariat) : 02 52 61 47 47

Mail CDS : marais littoral@admr85.org

1 rue Denis Papin à Luçon

www.admr85.org - ADMR Vendée Actualités

Vous pouvez venir nous rencontrer à notre permanence le mercredi matin de 9h30 à 12h au 9 Rue de l'Eglise à St-Michel-en-l'Herm ou contacter nos bénévoles (CHABOT Dany (Magnils) : 06 31 48 64 80).

# INFORMATIONS SOCIALES

## FRANCE SERVICES



A l'heure où le tout numérique prend de plus en plus de place dans notre quotidien, les animatrices « France Services » sont à votre disposition pour vous informer et vous orienter vers le bon interlocuteur. Elles sont également chargées de vous accompagner dans vos démarches en ligne, en toute confidentialité et jusqu'à un certain niveau au-delà duquel vous serez redirigé vers le réseau des partenaires la CPAM, la MSA, France Titres, France Travail, la CARSAT, la CAF, le chèque énergie, etc....

Si vous ne disposez pas d'outils informatiques qui vous permettent d'effectuer vos démarches en ligne, « France Services » met à votre disposition : ordinateur, imprimante et scanner en libre accès.

Afin de répondre au mieux aux sollicitations des usagers, « France Services » accueille des permanences hebdomadaires ou mensuelles sur rendez-vous, uniquement sur le site de Chaillé les Marais, telles que la Mission Locale, le conciliateur de justice, la juriste du CIDFF, le conseiller impôts de l'équipe mobile de la DDFIP, les assistantes sociales de la MDSF.

Pour être au plus près de vous, des lieux d'itinérances ont également été mis en place sur les communes de La Caillère Saint Hilaire, Mareuil sur Lay, La Tranche sur Mer et Saint Michel en l'Herm.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître tous les services proposés, les animatrices vous réservent un bon accueil et répondront au mieux à vos attentes.



## France services

### Une aide pour vos démarches administratives



### Espace France Service Luçon

14 place Leclerc 85400 Luçon

Tél. : 02 51 56 70 88

[franceservices@sudvendeelittoral.fr](mailto:franceservices@sudvendeelittoral.fr)

Lundi, mercredi : 9h00-12h30/13h30-17h00

Mardi, vendredi : 9h00-12h30

Jeudi : 14h00-17h00

## TRANSPORTS SOLIDAIRES

Les « déplacements solidaires » pour rompre l'isolement et favoriser les moments d'échange et de convivialité entre les personnes.

**Pour qui ?** Ce service s'adresse aux habitants des communes de la Communauté Sud Vendée Littoral ne disposant pas de moyen de locomotion, ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

**Pour quels déplacements ?** Les déplacements occasionnels, les visites de courtoisie, courses, rendez-vous médicaux, rendez-vous personnels, loisirs... (Sont exclus les trajets pris en charge par l'Assurance maladie.)

Les déplacements se font en accord avec le chauffeur bénévole. La priorité est donnée aux services et commerces locaux.

**La cotisation en 2026 :** pour adhérer au service des « déplacements solidaires », il suffit de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 10 € versée à l'Association Déplacements Solidaires SVL. Une participation aux frais du chauffeur est remise au chauffeur bénévole à l'issue de la course effectuée (fixée par l'assoc).

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

**Comment réserver en 2026 ?** Il faut réserver par téléphone au moins 3 jours à l'avance.

### Référents des Magnils-Reigniers :

Marie-Noëlle Paris : 06 45 16 26 16

Bernard Charrier : 06 20 56 36 29

Un partenaire de confiance pour les jeunes de 16 à 25 ans.

La Mission Locale Sud Vendée accompagne et aide les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant dans le Sud Vendée, quelle que soit leur situation et leur niveau scolaire.

#### **Missions principales :**

- Définir votre projet professionnel : découverte des métiers, informations sur les formations, stages...
- Favoriser l'accès à l'emploi : accompagnement par un conseiller, aide à la recherche d'offres, préparation aux entretiens, rédaction de CV et lettres de motivation.
- Soutenir la vie quotidienne des jeunes : démarches administratives, logement, santé, mobilité, budget... pour lever les freins qui empêchent parfois d'avancer

#### **Pourquoi s'adresser à la Mission Locale ?**

- Parce que chaque parcours est unique, et l'accompagnement est personnalisé, selon vos besoins et vos contraintes.
- Parce que c'est gratuit, accessible à tous les jeunes du territoire, quel que soit le niveau scolaire.
- Parce qu'on s'engage à participer à votre réussite sa globalité : prendre en compte vos questions sur le logement, la santé, la mobilité, l'identité...

#### **La Mission Locale sera présente :**

- Le 6 février 2026 : participation au forum de l'Emploi Saison Formation à Fontenay Le Comte, organisé par Vendée Grand Sud
- Le 18 février 2026 : organisation du Forum de l'Emploi Saisonnier sur l'Aiguillon la Presqu'île
- Le 15 avril 2026 : organisation du Forum de l'Emploi Saisonnier sur Luçon

#### **Pour plus d'informations :**

Mission Locale Sud Vendée - 47 rue André Tiraqueau 85200 Fontenay-Le-Comte  
02 51 51 17 57 - [www.missionlocalesudvendee.fr](http://www.missionlocalesudvendee.fr)   



## **ACTIF EMPLOI**



#### **Contacts**

28 bis, Allée Saint François 85400 Luçon - Tél. 02 51 27 95 59  
[contact-lucon@actif-emploi.com](mailto:contact-lucon@actif-emploi.com) -   [actif-emploi.com](http://actif-emploi.com)

#### **Votre partenaire solidaire dans votre commune**

**Actif Emploi propose des services à domicile pour faciliter votre quotidien :** entretien de la maison, repassage, jardinage, aide aux repas, courses, transport pour rendez-vous, soin aux animaux, petit bricolage, aide au déménagement. Etude de tous vos besoins !

**Actif Emploi recrute du personnel :** Vous êtes en réorientation professionnelle, en recherche d'emploi ou complément d'activité ? Contactez-nous !

**Actif Emploi recherche des bénévoles :** Vous souhaitez soutenir, aider, accompagner, vous sentir utile et agir pour votre commune ? Rejoignez-nous !

Structure de l'Economie Sociale et Solidaire depuis plus de 30 ans, l'association ACTIF EMPLOI vise l'utilité sociale, la coopération et l'ancrage local. Nous mettons à disposition du personnel pour les professionnels et les particuliers et favorisons le retour à l'emploi durable de personnes en recherche de travail. Nous accompagnons chaque personne dans la réussite de son projet et le développement de ses compétences.

# INFORMATIONS SCOLAIRES / PETITE ENFANCE

École élémentaire  
21 rue des Pèlerins  
Tél. 02 51 56 14 88



École maternelle  
Charles Perrault  
39 route des Sables  
Tél. 02 51 56 14 68



## ÉCOLE PRIMAIRE DE BEUGNÉ L'ABBÉ

**LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI**

Élémentaire : 9h/12h - 13h30/16h30  
Maternelle : 8h55/12h00 - 13h30/16h25

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2026 sont ouvertes, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de la Directrice de l'école : [ce.0851370c@ac-nantes.fr](mailto:ce.0851370c@ac-nantes.fr)

Grâce au maintien de la sixième classe en juin 2025, l'école peut accueillir les 126 élèves dans des classes aux effectifs allégés. De plus, l'école élémentaire a vu son annexe complètement rénovée ainsi que sa cour renaturée. Ce nouvel environnement, à la fois moderne, lumineux et fonctionnel, offre des conditions d'apprentissage de grande qualité et un cadre de travail agréable pour tous. Les espaces ont été pensés pour favoriser le bien-être des enfants, la sécurité et les projets pédagogiques. Cette installation marque une étape importante pour notre école et je remercie la commune pour son engagement en faveur de l'éducation et de l'accueil des élèves.

<b>Directrice de l'école</b>	M <sup>me</sup> Amandine PICHAUD (déchargée les vendredis) - <a href="mailto:ce.0851370c@ac-nantes.fr">ce.0851370c@ac-nantes.fr</a>	
<b>TPS/PS/MS</b>	Catherine VILLATEAU	ATSEM : Lena CREPEAUX
<b>MS/GS</b>	Marion PILLAUD	ATSEM : Lydie BIRONNEAU
<b>CP/CE1</b>	Mathieu HAUDOST et Stéphanie TEULADE	
<b>CE1/CE2</b>	Angéline GOUIN et Stéphanie TEULADE	
<b>CE2/CM1</b>	Jessica HERMOUET	
<b>CM2</b>	Amandine PICHAUD et Mélanie GUILLOTEAU	

## Le projet pédagogique

A travers les différents éléments du programme, les élèves vont travailler tout au long de l'année de manière plus particulière sur les grandes découvertes.

## La lecture à l'école

Pour favoriser l'envie de lire et acquérir les compétences de lecteurs, les élèves des écoles se rendent à la médiathèque. Ils bénéficient des interventions de Christine et Pascale grâce à l'association Lire et Faire lire. Les plus grands offrent également des lectures aux plus petits.

## Les activités sportives

Les élèves de CP, CE1 et CE2 bénéficient de l'intervention de David Bodin, avec qui ils vont pouvoir s'initier à la gymnastique. Les élèves de GS, CP, CE1, CE2 et CM2 profitent de l'activité piscine tout au long de l'année et acquièrent ainsi les premières compétences de nageurs et sécurité dans l'eau. La sécurité routière fera partie des activités proposées cette année afin de transmettre les bons gestes de déplacement à pied et à vélo pour tous les élèves du CP au CM2.



## Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Dans le cadre des APC, les enseignants proposent des activités adaptées à l'âge de tous les élèves. Les élèves de l'école élémentaire peuvent participer à des ateliers scolaires en petits groupes afin de favoriser le plaisir d'apprendre. Pour la troisième année, les enseignants proposent une chorale aux enfants. Une représentation de la chorale des enfants a eu lieu au printemps.



## Le développement durable à l'école

Durant l'année 2025, les élèves ont mené un travail autour du rôle du communal, afin de mieux comprendre le territoire dans lequel ils vivent. Ce projet les a conduits à découvrir le fonctionnement du Marais poitevin et du communal de Beugné l'Abbé, ils ont visité la ferme de la Rochette au Bernard et ont rencontré différents acteurs du Marais, leur travail a été valorisé grâce à la participation à un reportage diffusé sur TV Vendée. Ces expériences concrètes ont permis de sensibiliser les élèves à leur environnement proche, de leur faire prendre conscience de sa richesse et de ses fragilités. Apprendre à connaître leur cadre de vie, c'est aussi leur donner les clés pour mieux le respecter et le protéger.



## Les activités coopératives intercycle : ACI



Un lundi après-midi par période, les deux écoles se retrouvent pour partager des activités pédagogiques au choix. Les ateliers sont organisés par les enseignants avec l'aide des familles, du personnel municipal et d'associations. Il s'agit d'ouvrir l'école à des activités différentes et d'offrir aux élèves une nouvelle manière d'apprendre ensemble. C'est également l'occasion de travailler la coopération. Un moment unique apprécié de tous. Durant l'année 2025, les enfants ont particulièrement travaillé sur la prévention du harcèlement scolaire.



# INFORMATIONS SCOLAIRES / PETITE ENFANCE

## Quelques activités pédagogiques



Découverte de Vouvent et Mervent, avec une balade contée.

Journée pédagogique au Nombril du monde à Pougne Hérisson



Visite de la boulangerie et confection de pain



Atelier robotique : programmation informatique

## Une école solidaire et engagée

Les enfants ont participé au mois d'octobre à une course solidaire pour l'association Handicap International, en soutien aux enfants malades. C'est un événement solidaire, qui permet de marcher, courir, se challenger, se défouler, s'oxygénérer en mettant son énergie au service d'une cause citoyenne ! Pour les fêtes de fin d'année, les élèves ont participé à la confection des cartes de vœux distribuées aux aînés de la commune.

Au mois de mai, les élèves réaliseront un marché solidaire en vendant les productions qu'ils auront réalisées au profit de l'association "Les Amis de l'Enige" qui participe à la rénovation d'école au Togo.



## Assistantes maternelles agréées

### Les temps périscolaires

Sur les temps périscolaires d'accueils et méridien, les élèves sont pris en charge par le personnel municipal. Des activités y sont proposées et font le lien avec les apprentissages scolaires. Les enfants sont sensibilisés au tri des déchets et au gaspillage alimentaire. Des ateliers manuels et artistiques sont organisés dans le cadre du marché de Noël ainsi que des activités littéraires avec le prix du jeune lecteur vendéen.

### Remerciements

Toute l'équipe enseignante se mobilise tout au long de l'année pour la réussite de tous les élèves. De nombreuses activités sont réalisées grâce au soutien de l'association de parents d'élèves de l'école de Beugné l'Abbé, de la Mairie des Magnils Reigniers et des parents d'élèves.

Un grand merci à tous !

Nous vous souhaitons une belle année 2026.

# SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

### Fin d'année scolaire 2025

Comme chaque année, la commune tient à marquer la fin de la scolarité primaire des élèves de CM2. À cette occasion, un diplôme ainsi qu'une calculatrice leur sont remis afin de les accompagner dans leur entrée au collège.

### Cantine scolaire - Tarifs 2025-2026

Les repas scolaires sont élaborés par la cuisine centrale intercommunale et servis en liaison chaude.

Le tarif du repas pour l'année scolaire 2025-2026 est fixé à 3,90 €, après déduction de la participation financière de la commune.

### Accueil périscolaire - Tarifs et horaires 2025-2026

L'accueil périscolaire est ouvert le matin de 7h30 à 8h50, et le soir de 16h30 à 18h45.

#### Tarifs du matin :

- arrivée avant 8h15 : 2,20 € (petit déjeuner inclus),
- arrivée après 8h15 : 1,65 € (sans petit déjeuner).

#### Tarifs du soir :

- le premier quart d'heure est gratuit,
- la première demi-heure est facturée 0,70 € (goûter inclus),
- les demi-heures suivantes sont facturées 0,55 €.

Toute demi-heure commencée est due. Le goûter est servi à partir de 16h45.

### MAM Doudous et Câlinous

50 quater D rue de l'Eglise  
mamdoudousetcalinous@gmail.com

#### AUDIGIER Audrey

Tél 07 86 99 77 17

#### GODET Lydie

Tél 06 72 54 12 43

#### POIRAUD Stéphanie

Tél 06 70 02 55 00

### MAM En Eveil

12 rue des Noisetiers  
mameneveil85@gmail.com

#### COUPRY Mélanie

Tél 06 30 14 29 60

#### FOUILLEUL Elise

Tél 06 60 48 93 76

### AUVINET Patricia

29 rue des Cordes  
Tél 06 47 91 26 27  
patricia.beaussire@orange.fr

#### BURGAUD Coralie

27 rue des Sables  
Tél 06 66 02 35 82  
corali.burgaud@laposte.net

#### CHOQUET Joëlle

48 rue des Sables  
Tél 07 67 79 20 50  
christophe.chocquet@gmail.com

#### DEVINEAU Valérie

11 rue Tessier Nau  
Tél 02 51 28 03 77  
ghost.com@orange.fr

#### FOCKE Sarah

16 bis rue Georges Normandin  
Tél 06 18 12 11 36  
martial.focke@orange.fr

#### LECOMTE Muriel

5 rue du Bec d'Acier  
Tél 06 10 29 27 36  
muriel.lecomte@orange.fr

#### PELLERIN Christelle

Le Moulin Raclet  
Tél 02 51 28 75 18  
daniel.pellerin0691@orange.fr

#### SOUDANNE Agnès

5 rue Tessier Nau  
Tél 02 51 28 06 77  
nouche85@wanadoo.fr

#### TERMEAU Julie

4 rue de l'Aubraie Ronde  
Tél 09 52 15 56 16  
denisterneau@hotmail.com

# INFORMATIONS ASSOCIATIVES



## APE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES) AVEC ET POUR LES ENFANTS

Tél. 06 37 92 95 51

L'Association des Parents d'Élèves (APE) des Magnils-Reigniers, œuvre tout au long de l'année pour soutenir les projets pédagogiques et améliorer le bien-être des enfants.

Grâce à l'engagement des parents bénévoles, l'APE organise diverses actions (kermesse, ventes, évènements conviviaux) permettant de financer sorties scolaires, matériel éducatif ou activités culturelles.

L'an dernier, l'association s'est mobilisée en manifestant pour défendre le maintien de la sixième classe de l'école. Tous les parents sont les bienvenus : participation ponctuelle ou régulière, chaque aide compte.

A bientôt,

**L'APE**



## CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié est un lieu rencontres et d'échanges ouvert à l'ensemble des retraités de la commune, quel que soit leur âge.

Les rencontres ont lieu chaque jeudi après-midi, de 14h30 à 18h00, à la petite salle culturelle des Magnils-Reigniers, située 16 rue de l'Église. Ces moments de détente sont rythmés par diverses activités telles que les jeux de cartes, le scrabble, et bien d'autres, le tout accompagné d'un goûter convivial.

L'année se clôturera comme le veut la tradition par un repas festif dans une ambiance chaleureuse.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 84 51 02 90.

Le Club de l'Amitié souhaite à tous une belle et heureuse année 2026.

Depuis sa fondation, l'Association Sportive Magnils-Chasnais (ASMC) connaît un développement constant. Le club est basé sur la commune de Chasnais et dispose de deux terrains engazonnés.

L'ASMC s'appuie sur une équipe dirigeante dynamique, fortement engagée dans l'essor du club, la valorisation de son image, et l'atteinte d'ambitions sportives élevées. L'ensemble des licenciés évoluent dans un environnement convivial et chaleureux, et portent avec fierté les couleurs du club : jaune, rouge et noir.

### Effectifs et Développement

Le nombre de licenciés est en progression continue, pour atteindre 145 membres pour la saison 2025/2026, soit une augmentation de 11 licenciés. Afin d'encourager de nouvelles adhésions, le club organise régulièrement des journées portes ouvertes pour toutes les catégories.

### Compétitions Saison 2026/2025

Pour la saison 2026/2025, les équipes seniors sont engagées aux niveaux D3 et D5 du championnat départemental, et participent à toutes les coupes départementales.

### Formation des Jeunes et École de Football

Le club accorde une importance majeure à la formation des jeunes. L'école de football, encadrée par des animateurs qualifiés, vise le développement éducatif et sportif des jeunes, avec les effectifs suivants : U6-U7 - 6 joueurs / U8-U9 - 27 joueurs/joueuses / U10-U11 - 13 joueurs/joueuses

### Implication Féminine et Groupements Jeunes

L'ASMC s'investit également dans le football féminin en collaboration avec les clubs de LFC et de l'USMT, en engageant deux équipes : une catégorie U12-U13 et une U14-U15.

De plus, l'ASMC est membre d'un groupement jeune pour les catégories U13 à U18 avec les clubs partenaires LFC et l'USMT.

### Section Loisirs

Depuis trois ans, le club a enrichi son offre avec une section Foot Loisir à 8 seniors. Cette activité se déroule deux jeudis par mois dans une atmosphère joyeuse et festive.

### Ambitions Sportives et Valeurs

L'excellent travail des dirigeants, des encadrants et l'engagement des joueurs laissent présager une saison prometteuse sur le plan sportif.

Notre engagement est total au sein de l'AS Magnils-Chasnais, considérant ce sport dans une approche globale. Nous exigeons de nos licenciés le respect des règles fondamentales, telles que le respect de nos partenaires, adversaires, arbitres, éducateurs et dirigeants. Ces principes constituent la base de notre charte, et nous demandons à tous, joueurs comme dirigeants, d'adopter une attitude exemplaire.

Enfin, le club tient à adresser ses sincères remerciements à l'ensemble des sponsors et au personnel qui contribuent activement au bon fonctionnement de l'ASMC.

## Le bureau

**Président :** Samuel Gousseau

**Vice Président :** Nicolas Guillou

**Secrétaire générale :** Vanessa Bouladhane

**Trésorier général :** Brice Amary

**Trésorier adjoint :** Alexis Bourseguin

**Membres actifs :** Michel Pelletier, Jeremy Maingaud, Jean Baptiste Cottineau, Cynthia et Mickael Tymen, David Devoye, Jérôme Jaunet, Julien Baros, Cédric Caillon, Martin Berland, Pascal Gaudin, Jérôme Labre, Thomas Nicoleau

## L'encadrement sportif

**Entraîneur principal senior :** Jérôme Jaunet

**Entraîneur adjoint senior :** Christophe Debras

**Educateur U6-U7 :** Antoine De Koker

**Educateur U8-U9 :** Julien Herbreteau et Fabrice Clemenceau

**Educateur U10-U11 :** Jérémy Maingaud

**Référent secteur Filles (U12 à U15) :**  
Samuel Gousseau

**Référent secteur Garçon (U12 à U18) :**  
Cédric Caillon

**Référent secteur Foot à 8 seniors :**  
Valentin Rainereau

## A vos agendas

**Samedi 3 janvier 2026 :**

Tournoi Foot en salle aux Magnils

**Samedi 7 février 2026 :**

Concours de belote à Chasnais

**Samedi 18 avril 2026 :**

Diner Dansant à Peault



# INFORMATIONS ASSOCIATIVES

## TWIRLING CLUB LES ELFES



Pour le twirling club les elfes la saison 2025 à était chargé en émotions avec la célébration de nos 1 ans et notre toute première finaliste du championnat de France, Goichon Lola, qui c'est déplacé jusqu'à Lille pour terminer 4<sup>ème</sup>/368.

C'est donc avec beaucoup d'ambition que le club à repris, c'est entraînement, avec ces 14 licencié en section loisirs et ces 6 athlètes en section championnat qui se prépare avec détermination, en particulier nos 3 nouvelles athlètes en compétition, Fournasson Manon, Artaud-Chollet Louise et Artaud-Chollet Romane qui vont vivre leur première compétition lors du départemental le 24 et 25 janvier 2026 à la salle Arena des Sables d'Olonne.

Le club aime être actif auprès de sa commune et des communes alentours en participant aux divers événements organisé comme le marché de Noël de Luçon ainsi que celui organisé par L'APE de Beugné l'Abbé ou 16 de nos athlètes ont eu le plaisir de faire des représentations rythmées par des musiques de Noël, une occasion pour notre nouvelle section minis twirl composé de deux princesses de 4 ans, Guibot Prune et Goichon Alice de faire leur premier pas en public.

Le twirling club les elfes repart pour de nouvelles aventures tout en organisant activement son gala annuel qui aura lieu le samedi 4 juillet à la salle omnisports des Magnils-Reigniers.



Contacts : [twirling.leselfes@gmail.com](mailto:twirling.leselfes@gmail.com) - Réseaux : [Instagram](https://www.instagram.com/twirling.leselfes/) [Facebook](https://www.facebook.com/Twirling-club-«-Les-elfes-»-108701111111111/) Twirling club « Les elfes »

## SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE

Cette année notre association compte un peu plus de cinquante adhérents dont sociétaires, enfants du pays et quelques actionnaires.

Notre but est toujours le même, exercer notre sport favori, repeupler la nature notamment en faisans et perdrix, réguler les prédateurs surtout les sangliers qui depuis quelques années ont trouvé leur place dans un biotope qui leur est approprié.

À ce titre nous souhaitons remercier les agriculteurs, les propriétaires riverains surtout vers Les Aubraies où ces animaux causent beaucoup de problèmes (cultures, pelouses et jardins).

Notre société s'efforce de réguler ces populations de sangliers qui sont constamment en mouvement.

Rendez-vous en mars 2026 pour un nettoyage de la nature.

Remerciements aux propriétaires, aux agriculteurs, à la mairie et aux employés communaux.

Meilleurs vœux à la population Magnilaise.

*Le bureau.*

# ÉNERGIE INTERNE DU TAÏ-CHI-CHUAN



太極拳

Nous avons le plaisir de souhaiter aux Magnilaises et Magnilais une nouvelle année pleine d'espoir et de bonheurs partagés.

En septembre 2008 première saison du Taï Chi Chuan, avec Jean-Marc Vélot notre professeur issu de l'école de Georges Saby. Le club y est toujours rattaché. 18 ans d'aventures, de déménagements, de voyages et de stages. Nous commençons 2026 détendu, serein la tête pleine de projets.

Laissez votre curiosité prendre le pas sur cette discipline riche et positive pour le corps et l'esprit. Inscrit en 2020 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Pour vous permettre la découverte de cette discipline, L'association offre les deux premiers cours. N'hésitez pas, venez découvrir le Taï-chi-chuan, une activité ouverte à tous.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, à tous belle et heureuse année 2026.



**Lieu** : salle culturelle de Les Magnils-Reigniers

**Horaires** : mardi de 19h15 à 20h30 et jeudi de 9h15 à 10h30 et de 10h45 à 12h15

**Professeur** : M. Jean-Marc VELOT, diplômé de la fédération française de Taï-chi-chuan et de l'école de Maître Georges SABY.

**Contacts** : La présidente, M<sup>me</sup> Sylvie VELOT au 09 50 40 66 41 / 07 49 27 26 11 ou [clubeit@hotmail.com](mailto:clubeit@hotmail.com)  
Le secrétaire, M. Jean-Marc COIGNARD sur [e.i.t.85j-m@laposte.net](mailto:e.i.t.85j-m@laposte.net)



## MULTISPORTS



Bonne année de la part du Multisports des Magnils-Reigniers ! Cette association est portée par des femmes et des hommes désireux de pratiquer une activité physique régulière, conviviale et accessible. Les adhérents venant de plusieurs communes voisines, y pratiquent un programme varié pour tous les goûts : basket, badminton, hand, kin ball, Ultimate, foot salle, dodgeball, rugby flag...etc. Cette diversité permet de trouver sa place, que l'on soit sportif du dimanche ou habitué des salles. La section "adulte" et la section "enfants" est fière de compter aujourd'hui plus de 80 participants.

### Une ambiance conviviale, inclusive et mixte

Les séances se déroulent dans la bonne humeur en soirée pour s'adapter aux actives et actifs. Le mardi à 19h30 et le mercredi à 20h. Ainsi que le mercredi matin pour les enfants dès 3 ans.

### Une association qui fédère

Cette dynamique traduit une réalité du territoire rural : proposer des activités sportives dans un gymnase, un city stade et sur un terrain de foot. « Nous avons des adhérents qui n'auraient pas accès à une telle offre dans leur commune. Ici, ils trouvent une équipe, une énergie, un lieu où se retrouver », explique l'un des encadrants bénévoles.

De nouvelles inscriptions sont possibles : [multisportslesmagnils@gmail.com](mailto:multisportslesmagnils@gmail.com) / [multisports les Magnils](https://www.facebook.com/multisports.lesmagnils)

# INFORMATIONS ASSOCIATIVES

## GYM VOLONTAIRE



A toutes et à tous, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2026

Cette saison encore le club s'est enrichi de nouveaux et nouvelles adhérent(e)s : 87 inscrits à ce jour.

Il faut dire que les cours de Gym et de Pilates, animés par Corinne, diplômée de la FFEPGV, sont à la fois sportifs et fort agréables du fait de sa constante et belle humeur et de sa bienveillance.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Alors n'hésitez pas et venez nous retrouver :

- mardi 9h30/10h30 pour la Gym'Plurielle,
- mercredi de 19h à 20h pour la Gym'Tonique,
- jeudi de 9h30 à 10h30 pour la Gym'Douce (sur chaise).

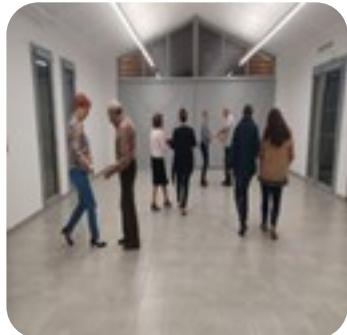
Deux séances d'essai gratuites ! alors on vous attend ?

Pour nous joindre, contacter Christine, merci de laisser un message au **06 74 91 86 09**.



## MULTIDANSES

Animatrice : M<sup>me</sup> Maryvonne JOLY - Tél. 06 45 04 89 05



Le club de danses de salon est bien présent sur la commune et cela depuis 2010 années

Ces soirées sont animées par Maryvonne, l'ensemble des danseurs débutants ou danseurs aguerris évoluent le mardi et le mercredi en début de soirée dans la Salle de la vie locale.

Si l'apprentissage prend du temps, les rires et autres bons moments vont bon train. Ces soirées sont aussi de belles opportunités de partages et d'échanges pour les adhérents.

A l'occasion de ces fêtes de fin d'année et à l'approche du nouvel an, nous vous souhaitons de merveilleuses fêtes et une bonne année 2026.

# LES ARCHERS DE LA CHOUANNERIE



Contact :

06 72 69 93 87 ou 07 80 58 09 58

[f Archers de la Chouannerie](#)

La saison commence juste il n'est pas trop tard pour venir s'essayer au tir à l'arc !

On vous attend les mardis de 21h à 22h30, les mercredis de 15h à 16h30 pour les enfants et de 17h à 19h30 pour tout le monde ainsi que les jeudis et vendredis de 18h à 19h30.

Notre saison a bien commencé sur les concours où nous avons ramené quelques médailles :

- dimanche 13 juillet à Vallet pour le championnat régional de tir 3D, 12 tireurs inscrits et 11 podiums dans toutes les catégories d'arc et d'âge.

- dimanche 22 septembre à la Garnache pour le championnat départemental de tir 3D, 18 tireurs inscrits, 16 podiums dans toutes les catégories d'arc et d'âge.

- dimanche 14 décembre à la Garnache pour le championnat départemental en salle à 18 m, 3 tireurs inscrits et 2 podiums.

Nous participerons au concours 18 m en salle le 4 janvier 2026 à Luçon.

Et grande nouveauté pour l'année 2026, le club organise son propre concours nature le dimanche 31/05 à Bessay sur le bord du Lay.

L'ensemble du club se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026 !

**Éric BARRAUD, Président**



Contact : [soslip85@gmail.com](mailto:soslip85@gmail.com)



L'association de jeu le SLIP vous propose deux soirées conviviales « jeu et partage de victuailles » les premiers vendredis et le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois.

Dans un lieu chaleureux et lumineux, à l'espace de vie locale (à Beugné l'Abbé), de 19h00 à 23h00.

Chers futurs adhérents

Notre association passe à deux soirées par mois, nous organisons nos soirées en deux temps de jeux entrecoupés d'une pause avec collation et rafraîchissement. Nous avons des tas de jeux à vous faire découvrir avec des nouveautés tous les mois, nous sommes avides de nouvelles rencontres et de découvertes de nouveaux horizons ludiques.

Parlez-en autour de vous, et venez essayer gratuitement une soirée pour savoir si notre compagnie vous convient.

Nous sommes ludiques, indispensables, proches, et ouverts aux nouvelles propositions.

Ludiquement vôtre.



# INFORMATIONS ASSOCIATIVES



## HANDBALL



Pour cette nouvelle saison 2025/2026, le club des Magnils-Reigniers Handball affiche ses objectifs en grand : faire passer le club dans une nouvelle dimension !

Et cela débute avec le retour de David Akial au poste d'entraîneur pour nos deux équipes seniors qui assure les séances d'entraînement du mardi et du vendredi, le renouvellement du Bureau qui garantie une continuité forte pour l'association et la création d'un pôle communication qui assure la promotion du club sur les réseaux sociaux et au sein de la commune.

Pour cette nouvelle saison, le club est fier d'avoir su garder la grande majorité de ses effectifs seniors et d'avoir également également attiré de nouveaux joueurs(es) pour ses deux équipes masculine et féminine. Nous sommes également très heureux d'avoir pu concrétiser une entente avec deux autres clubs pour permettre à nos -15 filles de continuer à évoluer.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux talents, n'hésitez pas à venir faire des entraînements d'essais, rencontrer les joueurs et les encadrants et découvrir l'ambiance du club de l'intérieur.

Le bilan sportif pour nos seniors masculin est exceptionnel puisqu'ils ont à ce jour gagnés tous leurs matchs de championnat (8 victoires) avec des

performances impressionnantes, ils sont leader de leur poule B de départementale 3.

Du coté senior féminin les résultats sont en dents de scie avec 4 victoires en 8 matchs, l'équipe reste confiante pour la suite du championnat où elle pointe actuellement à la 5<sup>ème</sup> place.

Nous avons eu le plaisir de vous accueillir lors de plusieurs soirées de matchs lorsque nous jouions à domicile, en organisant notamment une soirée galette saucisse et notre grande soirée planches apéro lors de laquelle nous avons reçu nos sponsors que nous remercions grandement pour leur soutien. C'est un privilège pour le club de pouvoir vous proposer des animations régulièrement et d'aider à faire vivre la commune le samedi soir ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos prochains matchs à la salle Omnisports des Magnils Reigniers, nous annonçons les prochaines dates sur Intramuros et nous avons toujours besoin de supporter !

Notre repas annuel du club aura lieu le samedi 28 février à 19h30 à la salle communale des Magnils-Reigniers, du plaisir dans l'assiette, de la musique pour danser et des cadeaux exceptionnels à gagner lors de la tombola. Informations complémentaires et réservation auprès de nos licenciés et encadrants.



## LES ATELIERS LOISIRS CRÉATIFS

Pour plus d'information,  
vous pouvez appeler le  
**06 75 60 60 13**



Depuis le 13 janvier 2026, tous les mardis de 14h30 à 17h00 Les Ateliers proposent un temps de partage et d'échange de savoirs créatifs.

Ce temps est ouvert à toute personne intéressée par les loisirs créatifs. Aucune compétence n'est requise, l'objectif étant de passer un moment de détente par la création, le jeu.

Vous pouvez vous initier ou initier les autres au : tricot, crochet, peinture, scrapbooking, cartonnage, macramé...

Et, si vous n'êtes pas à l'aise avec les activités créatives, des jeux, du dessin ou du coloriage sont à disposition.

La saison 2024-2025 a été riche en sensations pour notre association. En effet, nos 3 équipes engagées en championnat ont toutes terminé en tête de leur division et sont donc toutes passées à l'étage supérieur. De plus, nous avons remporté le challenge de Vendée. 4 trophées supplémentaires viennent donc s'ajouter à notre vitrine.

Pour cette saison 2025-2026, nous retrouvons donc notre première équipe hommes en D2, la seconde évoluant en D4. L'objectif de ces 2 équipes est de jouer le haut de tableau dans la première phase, afin d'assurer au minimum le maintien, et d'avoir la possibilité de jouer la montée.

Notre équipe mixte est passée directement de la D3 à la D1, où elle enchaîne les bons résultats (4 matchs, autant de victoires). Le maintien est assuré, la montée se jouera dans la seconde partie du championnat.

Nous avons instauré un créneau spécifique aux joueurs non-compétiteurs le jeudi soir, de 19h30 à 21h00. Si vous voulez essayer le badminton sur une base plus « loisir », pourquoi ne pas pousser la porte du gymnase et nous rejoindre ? Nous vous ferons découvrir ce sport.



Pour toute information, contactez Audrey Goulardy :  
**06 65 77 68 18 - [audreygoulard@gmail.com](mailto:audreygoulard@gmail.com)**  
ou <https://www.lavoieduyoga17.com>

Le yoga sur chaise pour les personnes à mobilité réduite a enfin trouvé ses adhérents après deux années de persévérance...

Convaincue que le yoga sur chaise apporte apaisement physique et mental par une mobilité douce, une respiration coordonnée et subtile, dans l'écoute de soi, je porte ce groupe avec une grande joie.

Je vois, séance après séance, l'évolution de tous. Chacun s'approprie progressivement les outils du yoga, à sa manière, à son rythme, en fonction de son corps, de ses maux.

Si je devais faire un vœu pour l'année qui vient, ce serait que chacun puisse se réapproprier ses ressentis intérieurs pour venir se reconnecter à Soi. Le monde n'en serait que plus beau.

Excellente année à tous de la part de La Voie du Yoga.



# NOS ARTISANS COMMERÇANTS

**Magnils - Reigniers**

ALLO WILLO  
06.75.45.09.13  
Plombier, électricien,  
chauffagiste, dépanneur.  
Travaux de bricolage.  
Fosquerneau willfried  
25 rue de l'Église 85400 Les Mognols Regniers  
M<sup>6</sup> 0973.815.921.000.14

**Plombier-chauffage-ramonage**  
Démoussage toiture & façade par drone

**MAGICIENS HERMANN**  
 Close-Up  
 Scène  
 Grandes Illusions  
 Mentaliste  
**06 83 77 42 45**  
[dominiquehermann.com](http://dominiquehermann.com)

SARL **TAXI SOPHIE** 7/7  
 06 83 66 36 72  
 Communes de rattachement  
 LES MAGNIS-REIGNIERS  
 STE GEMME LA PLAINE / TRIAIZE  
 N° Since 793 857 129 00027  
 Bureau : 02 51 27 73 15 (de matin)

**EURL BORGET LUDOVIC**  
 ♦ *Carrelage, Faïence* ♦  
   
*Neuf*  
*Rénovation*  
 sarborgetteludovic.orange.fr 85409  
 Tél : 02 51 27 67 90 Les Magnis Requiers

**QUILBOT**  
sarl Electricité - Plomberie  
Chaudage - Poêle à granulés et bois  
sarl.guilbot@orange.fr

Camping "Gîte" "La Clé des Champs"

La Papotière #64600 Luçon - 06.76.87.97.59

**MILLE ET UN SERVICES**  
02 51 97 72 49 - 06 11 46 71 78  
**FLEUTOT FRÉDÉRIC**  
Entretien et rénovation de l'habitat  
Intérieur et extérieur  
Tapisserie - Peinture - Espaces verts  
15 rue de la nicolore - 85400 LES MAGNOLS-REIGNIERS

A black and white portrait of Pierre Hermann, a man with dark hair and a beard, wearing a dark t-shirt. A bright green beam of light emanates from his right hand, pointing upwards, and another beam is visible behind his head, creating a dramatic effect. The background is dark.


**ARBORESCENCE**  
 paysage
 Dépot 2001
  
**Création et entretien parcs et jardins**
  


 02.51.97.96.29  
 06.10.55.47.11
 

**RAINEREAU**  
**CAMPING - CARS**  
**& UTILITAIRES**



**02 59 19 00 05**

Z.A. les Mouettes - 88400 LES MOULINS-AGENOIS  
 Dé 79 33 95 65 - [rainereaucampingcars@free.fr](mailto:rainereaucampingcars@free.fr)

Séparation toutes marques - Entretien

 **Langlay frères**  
 ENDUIT  
 NEUF  
 RÉPARATION  
 TRAITEMENT  
 ITÉ  
 NETTOYAGE

 **Julien:** 06 31 36 67 92  **Olivier:** 06 60 59 69 60